

L'amélioration de l'état de santé des populations demeure à la fois un objectif de développement social et de croissance économique. Le Gouvernement compte atteindre cet objectif à travers la mise en œuvre de la stratégie sectorielle actualisée de la santé et en conformité avec les OMD.

« En matière de santé publique, où de grands besoins restent à satisfaire, les efforts importants qui ont été accomplis, seront intensifiés. Dans quelques années, la couverture sanitaire du pays devra être complète. Ce qui signifie qu'aucun camerounais ne saurait être privé de soins en raison de son éloignement. D'autres parts, les campagnes des préventions seront poursuivies et le coût de soins aussi réduit que possible comme cela est déjà le cas pour quelques maladies. A terme, notre stratégie en matière de santé vise à mettre l'ensemble de la population en situation de faire face au risque maladie. »

Paul BIYA dans son discours de prestation de serment le 03 Novembre 2003

Aujourd'hui, environ 80% de la population active ne bénéficie d'aucune forme de protection sociale en particulier d'assurance maladie. La majorité de la population camerounaise est exclue des soins de santé formels du fait de la pauvreté.

Le paiement direct des soins par les usagers bute sur l'incapacité des individus à disposer des revenus suffisants pour se faire soigner lorsqu'ils tombent malades. Le taux de consultation dans les structures informelles de santé est passé de 24,5% en 2001 à plus de 29,7% de nos jours.(DSCE)

Le système camerounais actuel de protection sociale s'avère quantitativement et qualitativement insuffisant. La stratégie sectorielle de santé élaborée en 2001 et révisée en 2009 comme alternative favorisant l'accessibilité financière des populations aux soins de santé de qualité, a adopté les objectifs suivants :

- Couvrir 40 % de la population par les mutuelles de santé en 2015

- Mettre en place au moins une mutuelle de santé par district de santé d'ici 2015

Malgré cette volonté exprimée des pouvoirs publics et des partenaires au développement, le nombre de mutuelles dans le pays reste très faible (moins de 2% de la population est couverte par le système de micro-assurance maladie)